



Dans le but de toujours mieux satisfaire à vos attentes, la RME évolue et poursuit ses efforts pour vous offrir un service de qualité :

- ➔ La RME vous livre une eau de qualité 24h/24, pour cela il faut un réseau performant et régulièrement renouvelé. Les résultats se font ressentir puisque les analyses de qualité sont 100% satisfaisantes et le rendement est désormais de 89,6% en 2014.
- ➔ La RME vous facilite vos démarches par la mise en place d'un portail rénové et moderne: relevé d'index, régler ses factures, modifier ses coordonnées... Le portail abonné vous permet également d'obtenir les informations essentielles : Tarifs, Rapports annuels, Chantiers en cours...
- ➔ La RME modernise les compteurs par la pose de compteurs radiorelevés (le 1/3 du parc sera renouvelé fin 2015).
- ➔ La RME maintient la Facture unique de l'Eau et de l'Assainissement dans le cadre du nouveau contrat assainissement. Comme en 2015, la RME facturera l'eau potable et, pour le compte de Veolia, la part "Assainissement"... Cependant la RME ne décide que des tarifs de la part "Eau Potable".

Nouvelle grille tarifaire en 2016, les grands principes :

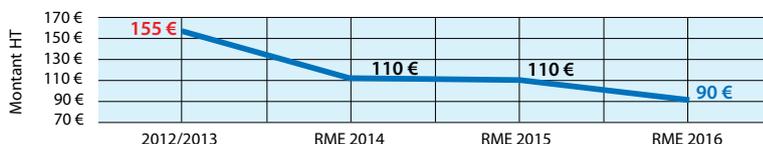
- ➔ Baisse de la part abonnement pour tous les usages domestiques (compteurs de 15 et 20 mm) à 7,50 € ht par mois (90 € HT/an).
- ➔ Réduction du nombre de tranches tarifaires pour plus de clarté de quatre (4) à deux (2) tranches : (0 à 200 m³ et > 200 m³)
- ➔ Préservation des recettes malgré les augmentations de l'achat d'eau à la production pour financer les barrages et usines de production ainsi que le doublement de la canalisation sous la Rance.
- ➔ Maintien d'un bon niveau du renouvellement des réseaux : environ 2M € par an.

Réduction du prix de l'abonnement :

La part fixe ou abonnement au 1er janvier 2016 :

- ➔ 7,50 € HT par mois (90€ HT/mois) pour tous les abonnés équipés d'un compteur de diamètre de 15 ou 20mm (Résidence principales, résidences secondaires, usage privé ou professionnel).
- ➔ Pour tous les abonnés équipés d'un compteur de diamètre > 20 mm l'abonnement est majoré* (voir tarifs sur le site : www.rme.saint-malo.fr)

Coût annuel HT de l'abonnement Eau potable



Réduction du nombre de tranches tarifaires :

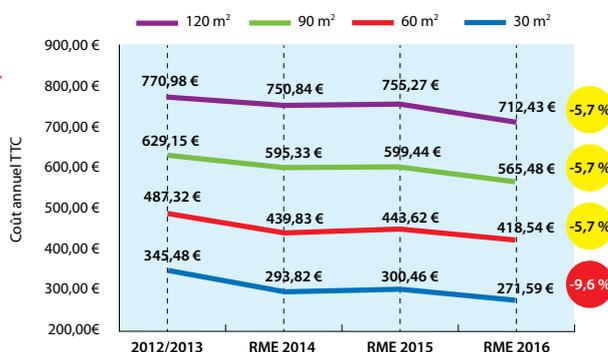
Dans un souci de lisibilité et de simplification, le nombre de tranches passera de 4 à 2 en 2016. Ainsi, la 1^{ère} tranche de 0 à 200 m³ à 0,90 € le m³ concernera 97% des abonnés (60% de la consommation). La seconde tranche à 1,30€ le m³ englobera les abonnés consommant plus de 200 m³.

Les TARIFS Hors Taxes	Rappel tarifs 2012 4 tranches	Rappel tarifs 2014 6 tranches	Rappel tarifs 2015 4 tranches	Tarifs 2016 2 tranches	
Abonnement : usage domestique	155 €/an	110 €/an	110 €/an	90 €/an	
Abonnement : usage professionnel	155 €/an	150 €/an	150 €/an	15 et 20 mm	90 €/an
Tranche 1 Conso. de 0 à 30 m ³	0,56 €/an	0,30 €/an	0,50 €/m ³	Tranche 1 : 0 à 200 m ³	0,90 €/m ³
Tranche 2 Conso. de 31 à 60 m ³	0,56 €/an	0,60 €/an			
Tranche 3 Conso. de 61 à 120 m ³	0,56 €/ann	0,90 €/an	200 m ³	Tranche 2 : > 200 m ³	1,30 €/m ³
Tranche 4 Conso. de 121 à 6 000 m ³	1,92 €/an	1,20 €/an	12 000 m ³		
Tranche 5 Conso. de 6 001 à 24 000 m ³	1,60 €/an	1,30 €/an	> 12 000 m ³	1,25 €/m ³	
Tranche 6 Conso. > 24 000 m ³	1,28 €/an	1,40 €/an	> 12 000 m ³	1,20 €/m ³	

Facture globale de l'eau et de l'assainissement en baisse pour tous les abonnés :

De ≈ 10% pour les petites consommations
à ≈ 6% pour tous les autres.

Évolution des tarifs Eau potable et Assainissement



IMPORTANT :
Que ce soit lors d'une visite à nos bureaux, par téléphone ou sur votre portail abonné, pour effectuer vos démarches, munissez-vous toujours de :
Votre n° d'abonné à 6 chiffres
situé en haut de votre facture :
XXXXXX

Les tarifs des organismes publics liés à l'eau potable :

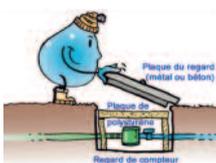
- ➔ Redevance Préservation de la Ressource en eau : perçue par l'Agence de l'Eau cette redevance sert à financer les interventions de protection de la ressource en eau : 0,046 € HT le m³
- ➔ Redevance pollution domestique : Perçue par l'Agence de l'Eau, cette redevance sert à financer les travaux d'alimentation en eau potable des communes rurales : 0,31 € HT le m³

- ➔ Redevance EAU SMG35 : Elle a pour objet le financement des ouvrages de Production au niveau départemental, sécurisation et traitement (Usine de production du Bois Joli à Pleurtuit, doublement de la canalisation sous la Rance...) : 0,17 € HT le m³
- ➔ Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) : s'applique sur l'ensemble des rubriques "eau potable" : 5,5%

Vos factures par an et TTC pour l'eau potable seront respectivement de :

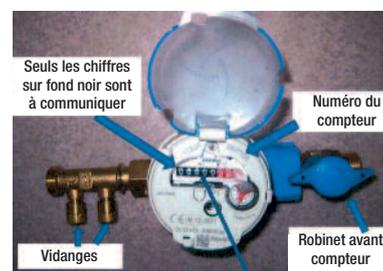
pour 30 m ³ Petit consommateur	pour 60 m ³ Conso. moyenne malouine	pour 90 m ³ Conso. famille moyenne	pour 120 m ³ Facture INSEE
140,08 € TTC SOIT -28,9% 196,88 € TTC (2012)	185,22 € TTC SOIT -19,6% 230,24 € TTC (2012)	230,35 € TTC SOIT -12,6% 263,60 € TTC (2012)	275,48 € TTC SOIT -11,5% 311,31 € TTC (2012)

Questions pratiques:



Le froid arrive, protégez vos compteurs ! : si les compteurs sont la propriété de la Régie Malouine de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection (cf. article 21.2 du règlement de service que vous pouvez consulter sur le site de la RME). Le regard doit être sec, le compteur enveloppé de journaux ou de polystyrène.

Relève de l'index du compteur : vous étiez absent lors du passage du releveur et il vous a laissé une carte pour l'auto relève. Soit vous nous la retournez, soit vous nous donnez l'index en passant par le portail abonné ou par téléphone en dernier ressort. Ne donnez que les chiffres noirs.



Les travaux réalisés en 2015 :

- ➔ **Travaux de renouvellement du réseau et branchements** : rues Hochelaga, av. F. Roosevelt, bd Chateaubriand, av. de Moka, av. C. l'Herminier, La Havardière, Rue Godard, rue du Val, rue de l'Étoupe, Toutenais, Passage de la Lancette, Victor Hémar, Charles Fouré, rue du Bournay, imp Rosais, rue de la Motte, H. de la

Morvonnais, rue de la Chesnaie...

- ➔ **Travaux de renouvellement des Branchements** : rues Ville Mené, Clos Breton, René Godest, Tertre Verrine, Ville Marquet, Galiotte, imp de la Léonore, Briantais, F. Buisson...

Les travaux projetés en 2016 :

Optimiser et simplifier le réseau issu de l'histoire des "3 villes", St-Malo, Saint-Servan et Paramé.

- ➔ **Travaux de renouvellement du réseau et des branchements** Bd Chateaubriand (suite), John Kennedy, Le Fresne (VC10)... pour près 2 000 000 €
- ➔ **Construction d'un nouveau réservoir et surpresseur** de 4000 m³ à la Croix Désille : 2 500 000 €
- ➔ **Rénovation** du surpresseur de Lorette

La RME, c'est aussi :

L'accueil clientèle, la relève des compteurs, les travaux de renouvellement, la recherche de fuites, la maintenance des installations...



Pour joindre la RME : Gestion de l'Eau Potable

Service Abonnés : Tél. 02 99 20 35 00

(du lundi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00)

Service Travaux (devis, demande d'intervention...):

Tél. 02 99 20 38 35 - Fax : 02 99 20 35 09

Web : <http://www.rme.saint-malo.fr> / Courriel :

contact@rme.saint-malo.fr

Par courrier ou à nos bureaux à l'adresse ci-dessous

Pour joindre VEOLIA :

Gestion de l'Assainissement Collectif

Service Abonnés et urgence assainissement :

Tél. 0969 323 529

Web : <http://www.veoliaeau.fr>

Par Courrier : VEOLIA EAU - centre service clients,

44925 NANTES Cedex 9

Pour joindre le SIVU :

Gestion de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Service Assainissement Non Collectif :

Tél : 02 99 80 78 04 (mercredi de 13 h 30 à 16 h)

Par courriel : spanc35430@orange.fr

Par courrier : SIVU SPANC du canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine

16, rue Vauban - 35430 SAINT-PERE MARC EN POULET

La Régie Malouine de l'Eau est à votre service

RME • Régie Malouine de l'Eau • 40, Bd des Déportés • CS 11709 • 35417 SAINT-MALO

Tél : 02 99 20 35 00 • Fax : 02 99 20 35 09 • Courriel : contact@rme.saint-malo.fr